Septembre 2021

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 11, numéro 7

Pour urgences de fin de semaine

(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)

418 225-6305

Le 13 septembre dernier avait lieu la présentation officielle de grandes nouveautés sur le territoire de St-Côme-Linière au parc des Berges-du-Loup :

Un terrain de soccer de 90 mètres x 60 mètres avec bâtiment de services; une sculpture de l'artiste Gilles Pedneault intitulée «La déferlante», qui vient rappeler une tempête de pluie survenue dans notre village le 31 juillet 1917 qui avait duré plusieurs heures et causé bien des dommages; des sentiers pédestres avec jeux d'hébertisme qui feront une longueur de près de 2 kilomètres lorsqu'ils seront complétés; un très beau rendez-vous avec la nature! Profitons de cette nouvelle offre chez-nous!

Photo: Mme Maryane Bélanger

Ces nouvelles infrastructures ont pu voir le jour en raison de diverses subventions et commandites.

Sur la photo : M. Normand Roy, préfet de la MRC de Beauce-Sartigan, Mme Karine Taschereau, directrice générale de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce, M. Gilles Pedneault, artiste, M. Yvon Paquet, maire, et M. Samuel Poulin, député de Beauce-Sud.

4e versement des taxes municipales

Prenez note que l'échéance du 4e versement des taxes municipales 2021 est le 12 octobre. Des frais (13% l'an) s'ajoutent aux paiements effectués après cette date.

Merci de votre collaboration.

Dépôt de feuilles mortes:

Situé au garage municipal (#1555 route Kennedy), vous avez **jusqu'au dimanche 24 octobre** pour apporter vos sacs de feuilles. Vos feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs à ordures. Notez que ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures. **Aucun sac de l'an dernier et aucun sac de branches ou autres ne sera ramassé.** Merci de votre collaboration**!**

Élections municipales 2021

Personnel électoral recherché

Pour le besoin des prochaines élections municipales prévues à l'automne 2021, nous faisons appel aux personnes intéressées à travailler lors de cet événement. Vous pouvez nous contacter par courriel: st-come@stcomeliniere.com ou par téléphone: (418) 685-3825 pour manifester votre intérêt. Merci!

Dans ce numéro:

Procès-verbal 9 août 2021	2-4
Dates réunions conseil municipal; Comité consultatif d'urbanisme: Appel de candidatures	4
Lecture compteurs d'eau	5
Escouade canine MRC; Concours « Marche tes 30 kilomètres avec ton podomètre »	6
Élections municipales: Informations importantes	7
Communauté de St-Côme: Campagne majeure de financement (CVA)	8
Messe Western; Garage de toile; Taxe scolaire	9
HLM; Premiers répondants; Collecte des ordures aux 2 semaines; Activités des Fermières	10
Société historique; Aide financière pour mise aux normes installations septiques; Info bacs ordures	11
Service incendie - Infos; Comptoir d'Aubaines; FADOQ; CAPCHA	12
Loisirs: Informations diverses	13
Info fosses septiques; Centre du deuil; Havre l'Éclaircie; Transport Autonomie	14
Bibliothèque municipale	15
Bacs récupérateurs; Popote roulante; Location salle Optimiste	16
Développement économique	17
Tournoi de golf; Résultats baseball mineur	18
Centre du Deuil; Recyclage; Lampadaires défectueux; Aide alimentaire; Abattage d'arbres	19
Prêt de matériel médical	20

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 9 août 2021.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

21-08-02 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 juillet 2021 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

21-08-03 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de juillet 2021 soient acceptés selon les chèques M2100019 à M2100027, C2100349 à C2100418 et L2100177 à L2000206 pour un déboursé total de 395 967,12 $ incluant les salaires.

AVIS DE MOTION R 370-2021 MODIFIANT LE R 587-2015 CONCERNANT LA PAIX ET LE BON ORDRE DANS LA MUNICIPALITÉ

Le conseiller, M. Gaétan Tremblay, donne avis de motion et dépose le projet de règlement 370-2021 modifiant le R 587-2015 concernant la paix et le bon ordre dans la municipalité afin d'abroger l'article 17 Pièce pyrotechnique.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 367-2021

ATTENDU que la secrétaire-trésorière résume le règlement, en indique l'objet et sa portée ;

ATTENDU qu'un projet de règlement et un avis de motion ont été donnés à la séance du 12 juillet 2021 ;

21-08-04 IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Pedneault

APPUYÉ par Mme Sylvie Bruneau

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement no 367-2021 intitulé « Règlement d'amendement du Règlement sur les permis et certificats », par lequel la Municipalité de Saint-Côme-Linière modifie le Règlement no 151-06 intitulé « Règlement sur les permis et certificats » soit et est adopté par ce conseil ;

QUE la présente résolution ainsi que le projet du règlement de modification du Règlement d'urbanisme sur les permis et certificats soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

QUE le texte du Règlement no 367-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO 368-2021

La directrice générale/secrétaire-trésorière présente le second projet de règlement no 368-2021 en indique l'objet et sa portée ;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance du 12 juillet 2021;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté le12 juillet 2021;

ATTENDU que ledit projet de règlement a été soumis à une période de consultation écrite suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et du décret 102-2021 du 5 février 2021 en raison de la Covid-19 ;

ATTENDU que la période de consultation écrite de 15 jours conformément à l'arrêté 2020-74 sur ledit projet a été tenue du 15 juillet 2021 au 6 août 2021 inclusivement ;

ATTENDU que la présente résolution ainsi que le second projet de Règlement no 368-2021 amendant le Règlement de zonage no 148-06 soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ;

ATTENDU que le texte du second projet du Règlement no 368-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

EN CONSÉQUENCE,

21-08-05 IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Pedneault

APPUYÉ par M. Robby Poulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE le second projet de Règlement no 368-2021 modifiant le règlement no 148-06 relatif au zonage afin de créer la zone commerciale Cb-57 (pour y inclure les lots 4 891 102 et 5 174 064) à même la zone résidentielle Rb-35 en bordure de la 1re Avenue Ouest pour y permettre l'implantation d'un terrain de camping, d'inclure le lot 6 100 060 à la zone Cb-56 et afin d'intégrer les nouvelles dispositions provinciales sur les piscines résidentielles soit et est adopté par ce conseil

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 369-2021

ATTENDU que la secrétaire-trésorière résume le règlement, en indique l'objet et sa portée ;

ATTENDU qu'un projet de règlement et un avis de motion ont été donnés à la séance du 12 juillet 2021 ;

21-08-06 IL EST PROPOSÉ par M. Gilles Pedneault

APPUYÉ par M. Robby Poulin

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Règlement no 369-2021 intitulé « Règlement d'amendement du plan d'urbanisme », par lequel la Municipalité de Saint-Côme-Linière modifie le Règlement no 147-06 intitulé « Plan d'urbanisme » afin de créer une affectation Commerciale (pour y inclure les lots 4 891 102 et 5 174 064) à même une affectation Résidentielle en bordure de la 1re Avenue Ouest et afin d'agrandir une affectation Commerciale à même une affectation Résidentielle (pour y inclure le lot 6 100 060), près de la 23e Rue soit et est adopté par ce conseil ;

QUE la présente résolution ainsi que le règlement de modification du Plan d'urbanisme soient transmis à la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'à toute municipalité dont le territoire est contigu ;

QUE le texte du Règlement no 369-2021 soit annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si au long reproduit.

ADOPTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS (MADA) ET DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme-Linière fait partie de la démarche collective d'élaboration d'une Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille réunissant quinze municipalités de la MRC de Beauce-Sartigan ;

CONSIDÉRANT que le comité de pilotage de la MRC a proposé la Politique aux comités locaux des quinze municipalités engagées dans la démarche collective ;

CONSIDÉRANT que la proposition de la Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille a fait consensus au sein du comité local de la municipalité ;

CONSIDÉRANT que cette politique se veut un guide dans la prise de décisions du conseil municipal en ce qui concerne le bien-être des aînés et des familles ;

21-08-07 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alain Dumas, appuyé par Mme Sylvie Bruneau et résolu à l'unanimité :

Que le conseil adopte la Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille.

MODIFICATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS (MADA) ET DE LA FAMILLE ET DE SON PLAN D'ACTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme-Linière a démontré sa volonté

d'élaborer une Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille et un plan d'action pour assurer un milieu de vie de qualité répondant aux besoins des aînés et des familles ;

CONSIDÉRANT que la mise en œuvre de la Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille et son plan d'action nécessite la mise sur pied d'une structure et la mise en place de moyens pour assurer le suivi et le soutien de la mise en œuvre des actions ;

21-08-21 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, appuyé par M. Gilles Pedneault et résolu à l'unanimité :

Que le conseil procède à la modification des membres du comité de suivi de la Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille et de son plan d'action sous la présidence du représentant des questions familles et aînés (RQFA) ;

Que ce comité soit formé des personnes suivantes :

Mme Louise Paquet (Élue responsable)

M. Alain Dumas (Élu)

Mme Maryane Bélanger (directrice générale)

Mme Brigitte Drouin (Coordinatrice des loisirs)

Mme Audrey Bernard (Techicienne en loisirs)

Mme Sylvie Cardinal (Aînée)

M. Jean-Pierre Arseneault (Aîné)

Mme Sony Bouchard (Citoyenne)

ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE MUNICIPALE DES AÎNÉS (MADA) ET DE LA FAMILLE

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Côme-Linière fait partie de la démarche collective d'élaboration d'une politique municipale des aînés (MADA) et de la famille et du plan d'action qui en découle ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a nommé un comité local mandaté à l'élaboration du plan d'action de la politique municipale des aînés (MADA) et de la famille ;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action a été élaboré à partir des résultats de consultations publiques réalisées auprès des aînés et des familles ;

CONSIDÉRANT que le comité local a fait consensus sur le plan d'action déposé au conseil municipal ;

21-08-08 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, appuyé par M. Gilles Pedneault et résolu à l'unanimité :

Que le conseil adopte le plan d'action découlant de la Politique municipale des aînés (MADA) et de la famille.

Que le conseil reconnait ce plan d'action comme un outil de planification pour les cinq prochaines années.

Que le conseil s'engage à mettre à profit toutes les ressources nécessaires à la réalisation de ce plan d'action.

Que le conseil s'engage à travailler en collaboration avec le milieu pour assurer le succès de ce plan d'action.

MANDAT FIRME COMPTABLES

21-08-09 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Louise Paquet et résolu unanimement que l'on mandate la Firme Blanchette Vachon pour faire le redressement de la comptabilisation des paiements de transfert selon la méthode du VGQ tel qu'exiger selon l'adoption du PL 82 du Gouvernement du Québec.

OFFRE DE SERVICES — ADAM VACHON – DEBROUISSAILLEMENT

21-08-10 Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services d'Adam Vachon, au coût de 10 243,75 $ plus taxes, pour le débroussaillage des rangs.

DÉROGATION MINEURE — M. CHRISTIAN POULIN ET MME NANCY BÉLANGER — 1927, 4E RANG — LOT 4 063 927

Nature et effets

21-08-11 Une dérogation mineure est demandée par M. Christian Poulin et Mme Nancy Bélanger pour le lot 4 063 927 connu sous l'adresse du 1927, rang 4, afin de construire un garage de 36 pi X 48 pi pour entreposer du matériel et de la machinerie liés à son terrain plus un appentis ou carpot en avant du garage de 20 pi x 36 pour y placer leurs voitures. Selon notre règlement sur les appentis, une largeur de 8 pi est autorisée par la longueur ou profondeur du garage.

Le règlement d'urbanisme exige un permis supplémentaire pour un carpot qui dépasse 20 m2 d'emprise au sol, celui-ci aura 66,92 m2.

Identification du site concerné

Lot no 4 063 927, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Christian Poulin et Mme Nancy Bélanger.

Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Alain Dumas et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à M. Christian Poulin et Mme Nancy Bélanger, pour le lot 4 063 927 connu sous l'adresse du 1927, rang 4, afin de construire un garage de 36 pi X 48 pi pour entreposer du matériel et de la machinerie liés à son terrain.

DÉROGATION MINEURE — M. CHRISTIAN POULIN ET MME NANCY BÉLANGER — 1927, 4E RANG — LOT 4 063 927

Nature et effets

21-08-12 Une dérogation mineure est demandée par M. Christian Poulin et Mme Nancy Bélanger, pour le lot 4 063 927 connu sous l'adresse du 1927, rang 4, afin de construire un appentis de 16 pi X 48 pi du côté gauche du garage pour y placer des remorques et de la machinerie forestière.

Selon notre règlement, les appentis doivent avoir une largeur maximale de 8 pi par la longueur ou profondeur du garage.

La demande de dérogation est donc pour ajouter un appentis de 16 pi X 48 pi du côté gauche du garage pour mettre à l'abri des remorques. De plus, cette partie ne devra jamais être fermée, sauf à l'extrémité arrière sur le mur de 16 pieds.

Identification du site concerné

Lot no 4 063 927, cadastre du Québec,

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Christian Poulin et Mme Nancy Bélanger.

Il est proposé par Mme Sylvie Bruneau, secondé par M. Gaétan Tremblay et résolu que l'on accorde la dérogation mineure à M. Christian Poulin et Mme Nancy Bélanger, pour le lot 4 063 927 connu sous l'adresse du 1927, rang 4, afin de construire un appentis de 16 pi X 48 pi du côté gauche du garage pour y mettre des remorques et de la machinerie forestière.

DEMANDE CPTAQ — M. FERNAND BOUCHARD – LOT 3 746 594

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ a été déposée par le propriétaire du lot 3 746 594 afin de convertir la superficie du bâtiment existant qui était utilisée à des fins commerciales (dépanneur et fleuriste) en 2 logements, sans procéder à un agrandissement du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment construit en 1962 a toujours été utilisé à la fois à des fins résidentielles (1 logement) et commerciales (station-service/dépanneur/fleuriste) au fil des années en vertu d'un droit acquis reconnu par la CPTAQ et d'une autorisation

accordée par celle-ci en 1998 au dossier # 248543;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est conforme au règlement de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le Règlement de zonage 148-08, permet, conformément à la décision à portée collective # 359285 de la CPTAQ, de présenter une telle demande d'autorisation en vue de convertir à un usage résidentiel une parcelle bénéficiant d'un droit acquis à un usage commercial;

CONSIDÉRANT QU'IL existe, hors de la zone agricole, des emplacements résidentiels disponibles, mais qu'ils ne peuvent en pratique répondre au véritable objectif de la demande qui est de permettre une nouvelle utilisation d'un bâtiment existant, de sorte que la Municipalité demande à la CPTAQ de ne pas appliquer le critère de l'article 61.1 LPTAA et d'apprécier la demande suivant les critères de l'article 62 LPTAA;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est sans impact additionnel sur l'agriculture puisque le potentiel et les possibilités agricoles du lot sont nulles est nul, que les usages résidentiels et commerciaux déjà exercés font en sorte que la demande n'a pas d'impact sur l'application des distances séparatrices et que le milieu, déjà déstructuré, a déjà apprivoisé l'usage résidentiel du bâtiment depuis le début des années '60 ;

CONSIDÉRANT QUE la propriété fait l'objet d'une promesse d'achat dont la conclusion est conditionnelle à cette autorisation.

21-08-13 En Conséquence, il est proposé par : M. Gilles Pedneault

Appuyé par : M. Alain Dumas

Et résolu unanimement :

QUE le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ afin que le propriétaire du lot 3 746 594, M. Fernand Bouchard, puisse convertir la superficie du bâtiment existant qui était utilisée à des fins commerciales (station-service-dépanneur-fleuriste) en 2 logements occupant la même superficie.

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES — ENTENTE CONGÉ TAXES 5 ANS

21-08-14 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Robby Poulin et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente entre la municipalité et Mécanique solution DV.

ACHAT RUE DULAC

21-08-15 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat du lot 6 191 076 (rue Dulac) pour la somme de 1,00 $.

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES — RUE DULAC

21-08-16 Il est proposé par M. Gilles Pedneault, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que M. Yvon Paquet, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'achat du lot 6 191 076 (rue Dulac).

ENTENTE YMCA — PROGRAMME DE TRAVAUX COMPENSATOIRES

21-08-17 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte de recevoir des personnes dans le cadre du programme de travaux compensatoires à la municipalité de Saint-Côme-Linière.

ÉVÉNEMENT — EXPO AUTOS

21-08-18 Il est proposé par M. Gaétan Tremblay, secondé par Mme Sylvie Bruneau et résolu unanimement que l'on autorise l'Expo Autos, prévu le 15 août 2021, à occuper le parc des Berges-Du-Loup, le terrain de baseball et le terrain de soccer afin de tenir son événement annuel.

CHANGEMENT DE DATE SÉANCE DU CONSEIL

21-08-19 Il est proposé par M. Robby Poulin, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que la séance ordinaire prévue le 12 octobre 2021 ait lieu le 4 octobre 2021 à la salle paroissiale. L'heure demeure la même soit 19 h.

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal

Lundi le 4 octobre à 19h00

Lundi le 15 novembre à 19h00

(La réunion de novembre est reportée d'une semaine en raison des élections)

Maintenant à la salle paroissiale

1547, 19e rue (derrière l'église)

Les citoyens peuvent de nouveau assister aux réunions, en respectant les directives de la santé publique. La distanciation étant obligatoire, les places sont donc limitées.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomeliniere.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».

Comité consultatif d'urbanisme

Appel de candidatures

Trois postes au niveau des citoyens(nes) seront disponibles à partir de janvier 2022 dans le comité consultatif d'urbanisme. Vous devez être en mesure d'assister aux réunions du CCU qui se tiennent en soirée une fois par mois. Ces trois postes sont pour un mandat de deux ans.

Pour soumettre votre nom ou pour des informations, vous pouvez communiquer avec M. Yves Turcotte, technicien en urbanisme, au 418-685-3825 poste 203 ou techurb@stcomeliniere.com

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

<u>Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2021</u>

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2022.

Il suffit de se rendre sur notre site internet: www.stcomeliniere.com

Remplir le formulaire «Déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Y indiquer le nom du propriétaire, le courriel, l'adresse de la propriété et la date de lecture.

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire).

Cliquer sur «Envoyer». Nous vous remercions de votre collaboration.

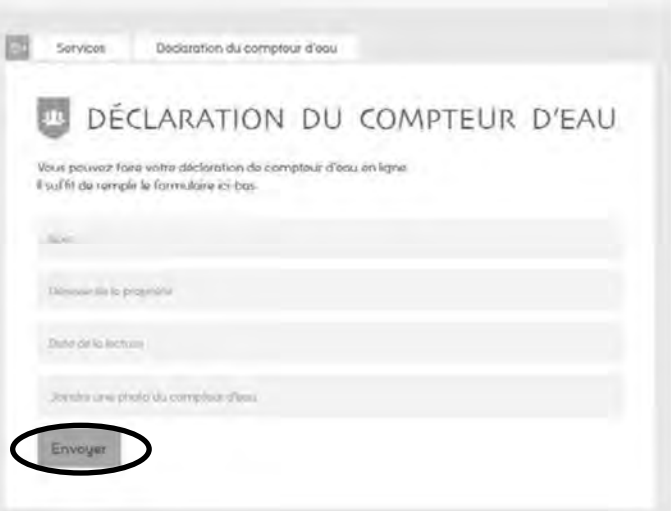

Escouade canine MRC

site internet:

escouadecaninemrc.com

PAIEMENT DES LICENCES POUR CHIENS

Vous pouvez dès maintenant effectuer le paiement de la licence de votre chien via le site internet de l'Escouade canine MRC:

escouadecaninemrc.com

Si vous procédez de cette façon, une médaille vous sera retournée par la poste.

Dès que cela sera possible, un contrôleur passera par les portes et vous pourrez procéder à l'enregistrement de votre chien pour ceux qui ne l'auront pas fait par internet.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Contactez les professionnels
qui s'occupent de notre municipalité

TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE BEAUCE

Concours « Marche tes 30 kilomètres avec ton podomètre »

La Table de concertation des aînés de Beauce vous invite à participer aux concours **« Marche tes 30 kilomètres avec ton podomètre »**. De cette façon, on souhaite vous encourager à bouger par le moyen de la marche. On croit fortement que l'activité physique est bénéfique à la santé mentale comme l'expression le dit si bien « Un esprit sain dans un corps sain ».

Comment participer

Rendez-vous au bureau de votre municipalité, du lundi au jeudi entre 9 h et 15 h où il vous sera remis :

* Un podomètre;
* Un compteur de 30 km;
* Une bonne dose d'encouragement.

Prendre note que vous devez avoir 65 ans et plus pour participer et que les podomètres sont en quantité limitée. Vous pourrez tout de même obtenir un compteur de 30 km lorsque tous les podomètres seront écoulés.

Une fois votre 30 km effectué, vous devez retourner votre compteur rempli au bureau de votre municipalité avant le **30 octobre 2021**. Il est important de remplir adéquatement toutes les informations nécessaires pour être admissible au tirage.

La Table de concertation des aînés de Beauce fera tirer une carte-cadeau de 75 $ d'épicerie, du IGA Rodrigue et Filles, parmi tous les participants de la MRC Beauce-Sartigan.

IGA Rodrigue & Filles

De plus, chaque municipalité fera tirer une carte-cadeau de 75 $ parmi leurs citoyens.

Le tirage et la prise de contact avec les gagnants se feront au courant du mois de novembre.

Nous souhaitons remercier les collaborateurs d'avoir contribué à ce projet.

- M. Samuel Poulin, député Beauce-Sud;
- M. Luc Provençal, député Beauce-Nord;
- Centre intégré de santé et de service sociaux de Chaudière-Appalaches;
- Toutes les municipalités de la MRC Robert-Cliche et de Beauce-Sartigan;
- IGA Rodrigue et Filles de Saint-Georges;
- IGA Famille Jinchereau de Beauceville;

À propos de nous

La Table de concertation des aînés de Beauce est un regroupement de partenaires public, municipal et communautaire travaillant étroitement auprès des aînés et qui a pour mission de s'assurer du bien-être des aînés de la MRC Beauce-Sartigan et Robert-Cliche.

Élections municipales 2021

Municipalité Saint-Côme-Linière

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant à la salle paroissiale (1547, 19e rue, derrière l'église) au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour de vote par anticipation :

Dimanche 31 octobre 2021

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

La qualité d'électeur lors d'élections générales ou partielles

Pour avoir la qualité d'électeur, vous devez :

avoir 18 ans le jour du scrutin

ET

le 1er septembre de l'année de l'élection générale, à la date de publication de l'avis d'élection :

être de citoyenneté canadienne;

ne pas être soumis au régime de la curatelle;

ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse.

Et à cette même date (1er septembre ou date de publication de l'avis d'élection), vous devez remplir une des deux conditions suivantes :

être domicilié dans la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;

être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

L'électeur non domicilié dans la municipalité mais propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité doit transmettre un écrit signé à la municipalité demandant d'ajouter son nom sur la liste électorale.

Les personnes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration transmise à la municipalité, une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

Au cours du mois d'octobre, le président d'élection vous adressera un avis vous informant de votre inscription. Vous devrez bien vérifier les données apparaissant sur cet avis. N'oubliez pas que pour voter, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale, vous pourrez également communiquer avec le président d'élection de votre municipalité.

Votre nom n'est pas inscrit? Vous constatez une erreur?

Vous devrez vous présenter à la commission de révision pour faire une demande d'inscription ou de correction à la liste électorale. Un parent, votre conjoint ou une personne qui habite avec vous pourra faire une demande à votre place. Pour vous inscrire, vous devrez présenter deux pièces d'identité.

Commission de révision

L'endroit, les dates et les heures d'ouverture de votre commission de révision seront indiqués sur l'avis que vous recevrez par la poste.

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021 , vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

* êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
* avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
* présentez des symptômes de COVID-19;
* avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
* êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021 .

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 4 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

Source: www.electionsquebec.qc.ca

Communauté de Saint-Côme

Campagne majeure de financement

La campagne majeure de financement (C.V.A.) se tiendra cette année du 26 septembre au 10 octobre prochain. La documentation vous sera transmise par la poste dans la semaine du 26 septembre 2021. Bien que le presbytère et la salle aient été vendus, il reste toujours l'église à entretenir et à chauffer. Les dernières années ont été difficiles et nous avons besoin de votre soutien. Peu importe le montant de votre don... il fera une différence pour l'avenir de notre communauté !

Pensez à préparer votre contribution dès que vous recevrez votre enveloppe pour éviter aux bénévoles d'avoir à passer plus d'une fois pour la cueillette des dons. Vous pouvez **FAIRE VOTRE DON EN LIGNE** avec le service « Paypal ». Pour ce faire, rendez-vous sur le site www.devenirdisciple.org . Si vous n'êtes pas à l'aise avec le service « Paypal » vous pouvez appeler au 418-685-2043 poste 29 pour faire votre don avec votre carte de crédit. Si jamais vous ne receviez pas la visite d'un bénévole, auriez-vous la gentillesse de poster votre enveloppe, de l'apporter au presbytère ou d'appeler au bureau de la communauté afin que l'on passe la recueillir (418-685-2043 poste 29) ? **(N.B. faire votre chèque à l'ordre de : Fab. St-Georges-de-Sartigan)**

Messe Western

Samedi le 9 octobre 2021

à 16h00

en l'église de Saint-Côme

(Concert dans l'église à compter de 15h30)

➡ Le port du chapeau sera de mise ⬅

Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.

Facture de la taxe scolaire

Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

*** AVIS IMPORTANT CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA TAXE SCOLAIRE ***

Prenez garde de ne pas confondre votre paiement de la taxe scolaire avec celui des taxes municipales. Il s'agit de deux institutions distinctes. Nous recevons encore beaucoup de paiement de taxe scolaire par erreur.

Le compte de taxe scolaire est payable à Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE).

Merci de votre vigilance.

Site internet
de la municipalité de
St-Côme-Linière:

www.stcomeliniere.com

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825 ou st-come@stcomeliniere.com

Depuis 1933… plus de 80 ans!

Fermières

Réunion des fermières mercredi le 13 octobre à 19h00 à la salle Optimiste en haut de l'aréna

Exhibit: Mets à la citrouille et aux pommes

Décoration d'Halloween

Assemblée générale annuelle

Élections aux postes de présidente, trésorière et conseillère #1

Port du masque et distanciation requis

Bienvenue à toutes!

Le Conseil

Collecte des ordures

Retour de la collecte aux 2 semaines

Prenez note que la collecte des ordures se fait maintenant aux 2 semaines. Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.

VIACTIVE

Le plaisir et la motivation de bouger en groupe!

En raison de la COVID-19, les activités sont suspendues.

Premiers répondants

La fonction de premier répondant assure, de par sa proximité à la population, une réponse rapide et efficiente pour les situations d'urgence vitale en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de citoyens de notre communauté pour joindre l'équipe des premiers répondants.

Ça vous intéresse?

Veuillez nous le faire savoir par courriel:

incendie@stcomeliniere.com

ou par téléphone: 418-685-3825 poste 500

Merci à l'avance

de votre intérêt!

Groupe d'élèves école numéro 4 en 1961-62

De gauche à droite, 1re rangée: Lucie Roy, Lynda Gagnon, Sylvie Gauthier, Réjeanne Rodrigue, Pasty Scheigenpflug, Louise Gagnon, Marie-Lourdes Tanguay, Pauline Gagnon, 2e rangée: Pauline Dumas, Raymonde Rodrigue, Johanne Gauthier, Carole Poulin, Louise Dumas, 3e rangée: Luce Paquet, Martine Gagnon, Marie Claude Giraudo, Jocelyne Rodrigue, 4e rangée: Hélène Loignon, Patsy Gagnon, Céline Rodrigue, Huguette Gagnon (enseignante) Claudette Dumas 5e rangée: Guilliane Fortin, Yves Tanguay, Jean Duquet, Gemma Poulin, 6e rangée: Berthier Fortin, Pierre Giraudo, Pascal Poulin .

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds Huguette Gagnon (97-12)

Aide financière pour la mise aux normes des installations septiques

Des sommes sont disponibles en 2021. Une aide de 1,000$ est offerte. Certaines conditions s'appliquent. Informez-vous:

418-685-3825

Courriel:

st-come@stcomeliniere.com

Centre d'écoute Beauce-Etchemins

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous.

Service d'écoute téléphonique, gratuit et confidentiel 24h/24, 7 jours/7

Appelez nous: 418-228-0001

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance.

Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.

PROPRIÉTAIRES

Vous possédez une maison ancienne datant d'**avant 1950** et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial ?**

Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?

Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?

Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser,** ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**

Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654
ou Louise : 418-685-1273

Bingo à chaque mardi à 13h00

25 personnes maximum

Preuve de vaccination obligatoire

Bienvenue à tous!

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements… Une bonne façon de donner au suivant… Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!

Comptoir d'aubaines

Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à **15h30**
Jeudi	13h00 à **15h30**
	18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à **15h30**

Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles.

Glace intérieure

Surveillez la page Facebook de l'aréna pour l'horaire du hockey libre et du patinage libre.

«Skatepark»

Accessible tous les jours de 8h à 21h30

Les lumières seront fermées à 21h30. Des toilettes sont accessibles de 9h00 à 21h00 au petit bâtiment de services près des jeux d'eau.

Stationnement

Pour l'accès au skatepark, il y a quelques espaces de stationnement disponibles sur la 5e Avenue (entre le couvent et les HLM). Sinon, plusieurs cases sont disponibles sur la 19e Rue, rue de l'aréna.

*** INTERDICTION D'UTILISER LE STATIONNEMENT DES HLM EN TOUT TEMPS. ***

Marché mobile

Le dimanche 12 septembre dernier en avant-midi avait lieu le marché mobile dans la cour de l'aréna. Une initiative du Grand Marché, avec la participation de quelques partenaires: UPA, Desjardins, MRC de Beauce-Sartigan et M. Samuel Poulin, député. Une douzaine de producteurs de la région étaient sur place pour offrir fruits, légumes et plusieurs produits gourmands. Vous avez été nombreux à vous déplacer pour venir y faire de délicieuses découvertes. Votre présence a fait de cet événement un très beau succès.

Merci à tous!

Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

FOSSE SEPTIQUE

Période de vidange de fosses septiques pour bénéficier du tarif régulier **(vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier)**

Cédule 2021

Du 13 au 17 septembre 2021: Tous les secteurs SAUF route Kennedy et route 275

Du 20 au 24 septembre 2021: Route Kennedy et route 275

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)
Par téléphone:
418 397-8479 (en tout temps sur une boite vocale) ou
418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

FOSSE DE RÉTENTION

Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6'' au pourtour et 6'' en profondeur la fin de semaine précédent la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.

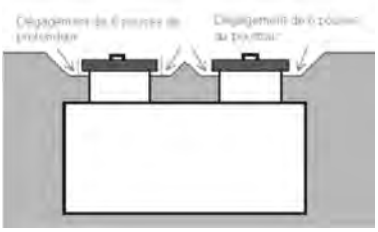

Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

Havre l'Éclaircie
Maison d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants
Tu peux nous joindre en tout temps au
418 227-1025 1 800 709-1025
24 heures sur 24, 7 jours par semaine

TAE Transport Autonomie Beauce -Etchemins
Transport adapté et collectif
Pour plus d'information
Transport adapté : 418-227-4147
Transport collectif : 418-227-2626
Site Internet www.transportautonomie.com

Bibliothèque municipale

Nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00$ / 2 semaines

Seule la collection «best-sellers» est payante… Tous les autres livres et magazines sont gratuits.

Tomes 3 et 4

Tomes 1 et 2

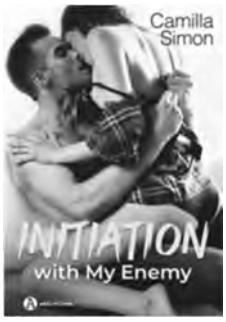

Les rayons sont maintenant accessibles à tous!

Nouveautés jeunesse

Heures d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Mardi:
8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30

Mercredi: 8h30-12h00

Vendredi: 18h30 - 20h30
Info: 418-685-3825 poste 205

Bacs récupérateurs au garage municipal

1555 route Kennedy

Des bacs récupérateurs ont été installés au garage municipal (sur le côté, **près de la grande porte de garage).**

Huile à moteur

Prestone

Filtreur

Contenant plastique

Huile à friteuse

Vous pouvez dès maintenant y déposer vos liquides, prestone, filtres et contenants usagés.

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur…)

Merci de votre collaboration.

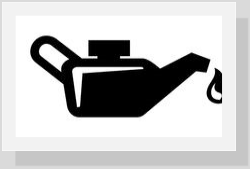

La municipalité de St-Côme offre toujours aux citoyens la **location de la salle Optimiste** pour réunions et évènements divers, dans le respect des directives sanitaires de la santé publique. Cette salle, climatisée, située au 2e étage de l'aréna, est équipée d'un ascenseur qui permet un accès facile pour tous.

WI-FI disponible.

Pour information : 418-685-3825 poste 300

Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**

Avez-vous visité notre site internet?
www.stcomeliniere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres… Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs…** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.

Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomeliniere.com

Merci de votre collaboration!

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825

Nouveau développement résidentiel
Les Boisés Dulac
(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)
Très beaux terrains… À voir!

Infos: M. Gilles Dulac
1-819-568-8815
gillesdulac@hotmail.com
M. Jean-François Dulac
1-819-246-9779
jfrancdulac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:

Les Entreprises Dennis Poirier Inc

Téléphone : 418-230-8088

Courriel : dennispoirier@hotmail.com

Terrains résidentiels à vendre à St-Côme-Linière

Terrains situés sur la 16e Rue, entre la 12e Avenue et la 16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux: École, aréna, église, bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas

(418) 226-8370

Courriel:

danieldumas@hotmail.ca

LES TROIS AILES
RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information
1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0
418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière…

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257

Les Constructions Bed-Clé
Entrepreneur Général
Construction & Rénovation

Bonjour amis golfeuses et golfeurs,

Les organisateurs du St-Côme-Open (Marco Gagné, Philippe Doyon et Maxime Veilleux) aimerions remercier tous les golfeurs qui sont venus à notre 7e édition du St-Côme-Open. Vous étiez très nombreux cette année à y participer. Nous étions 27 foursomes, un RECORDJ. Nous voudrions vous dire un gros merci à vous tous. Et va de même pour nos généreux commanditaires qui étaient nombreux.

Merci à

Caisse Desjardins du Sud de la Beauce

Raymond Loignon sports **Crèmerie Dominique Paquet**

Vitrerie Pro-verre **Valentine St-Côme**

Garage Serge Poulin **Pro-Nature**

BMR St-Côme **Boutique du Pro Mario Fecteau**

Korvette St-Côme **Bobby Doyon**

Cage aux Sports **Martin Vanni**

Rétro Gourmandise **Veilleux Électrique**

Restaurant du Brûlé **DXplatiques**

Boston Pizza **Manac**

Métro **Mi-Consultants**

Merci encore et à l'an prochain.

Samedi, le 28 août dernier, nos Atomes ont gagné le tournoi de fin de saison à St-Odilon, et ce, après une saison sans aucune défaite! Félicitations aux joueurs! Sur la photo, de gauche à droite, en commençant par l'avant : Koralie Larochelle, Félix Larochelle, Zoé Paquet, Thomas Renault, Zach Vachon, Sheldon Demers, Alexandre Demers, Océanne Bougie, Mathis Desjardins, Raphaël Bourque et l'entaîneuse Mme Cathy Veilleux.

Bravo!

Le 28 août dernier avait lieu le tournoi de baseball de catégorie Moustique à St-Prosper. Notre équipe de St-Côme a remporté la finale lors de ce tournoi. Merci aux entraîneurs et félicitations à nos jeunes! Sur la photo, à l'arrière : Sylvain Vachon et Denis Lachance (entraîneurs). Au centre : Alexis Morin, Logen Audet, Jessy Landry, Nicolas Vachon, Darek Audet, Malek Trabelsi. À l'avant : Liam Bougie, William Tremblay et Chad Landry .

Félicitations!

Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes adultes vivant un deuil.

Nos prochains groupes débuteront bientôt sous forme de vidéo conférence.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net

Abattage d'arbre

Avis à toute la population

Concernant l'abattage d'un arbre, qu'il soit malade, mort, dangereux, ou pour toute autre raison, cela prend un permis délivré par la municipalité et le coût est de 10$. Lorsque le technicien, reçoit la demande il peut aller prendre une photo sur place pour constater que l'arbre est très dangereux ou dans les conditions énumérées ci-haut.

Pour faire une demande de permis:

M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomeliniere.com

RECYCLAGE

En octobre 2021, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 14 octobre

Jeudi le 28 octobre

Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomeliniere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**

Association Bénévole Beauce-Sartigan inc

Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.

Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomeliniere.com

www.stcomeliniere.com

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemin

***Ligne d'écoute:* 418-228-0001**

Le Sillon
Regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale
URGENCE DÉTRESSE:
1-866-APPELLE
1-866-277-3553

TAXI COLLECTIF BEAUCE-SARTIGAN
Réservation 418-227-2626

Comptabilité Paquet & Côté Inc.
CPC
Comptabilité • Fiscalité •
Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.
1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net
Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

• Pierre et gravier • Paillis de cèdre • Terreaux • Sable
LES PRODUITS EN VRAC DE BEAUCE
James Veilleux
418-230-8242
Vrac, livraison et chargement sur place Saint-Côme-Linière

Me Marie-Eve Poulin
Notaire et conseillère juridique
1525, 8e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca
T. 418 226-6284 • F. 1 855 684-0442

CB
CONSTRUCTION CHRISTIAN BERGERON
Tout pour vous satisfaire
418 685-2280
· CONSTRUCTION
· RÉNOVATION
· FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
· PORTES ET FENÊTRES
· TOITURE
· PATIO
· ETC.